

Contractuels U1 La prime de fin d'année a été obtenue !

Lors du conseil d'administration du 19 décembre la question de la prime de fin d'année des agents contractuels a été portée par la CGT.

La déclaration ci-dessous a été lue.

« La prime de fin d'année pour les agents contractuels, ne sera pas versée cette année.

Dans un contexte de crise, elle était plus qu'attendue par tous les agents contractuels, d'autant qu'ils ne bénéficient d'aucune augmentation de salaire, aucune grille, aucune prime mensuelle. Versée depuis décembre 2008, elle permettait aux plus précaires d'aborder les fêtes de fin d'année de manière un peu plus sereine. Sa répartition favorisait les plus bas salaires : celles des catégories C étant plus importante que pour les catégories B et A. Elle correspondait en décembre 2010 à environ 350 euros nets.

Si l'on fait un rapide calcul le montant total de cette prime s'éleverait à 105 000€ soit 350€ pour 300 personnels.

Alors qu'un point de l'ordre du jour de ce conseil d'administration va débattre du budget de l'établissement, nous demandons que la somme nécessaire au paiement de cette prime soit débloquée et inscrite à la décision budgétaire modificative.

Sans vouloir être désobligeants nous tenons à vous rappeler Monsieur le président ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les membres du CA que le régime indemnitaire des présidents a augmenté de 50% sur une base de 18 300€ pouvant être augmentée encore de 20%, celui des secrétaires généraux des universités autonomes a augmenté de 15%, celui des agents comptables de 40%. Compte tenu de ce qui est énoncé, 3 personnes bénéficient d'environ deux tiers d'un éventuel coût pour 300 personnels. Quand à l'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique elle sera bien versée en décembre, comme cela a été annoncé sur la messagerie.

Enfin nous tenons à dénoncer le manque d'information de la part de l'administration de notre université, qui à aucun moment n'a communiqué, soit avec les organisations syndicales, soit vers les agents. C'est suite à des rumeurs que nous avons essayé d'avoir une information officielle. C'est après une demande d'information directe qu'effectivement, nous avons su.

Nous lançons donc un appel solennel à la direction de l'Université pour remédier à cette situation en rétablissant cette prime pour les agents non-titulaire ».

Les organisations syndicales présentes, la FSU (SNASUB, SNESUP), l'UNEF (étudiants) ont soutenu fortement la revendication. L'intervention de la représentante de l'union départementale CGT a été un élément qui a pesé. Ces soutiens ont permis de placer la direction de notre université dans une position délicate d'autant que l'agent comptable a indiqué qu'il y avait une possibilité à hauteur de 100 000 euros.

Après avoir manifesté qu'il était impossible de dégager des financements pour payer cette prime, le président a dû reculer du fait de toutes les interventions et a demandé une interruption de séance afin d'étudier des possibilités et dégager des marges de manoeuvres.

A la reprise de la séance, le président a annoncé que la somme de 100 000 euros pouvait être débloquée. Une prime sera versée selon les mêmes modalités qu'en 2010 (dixit le Président). Par contre, la CGT ne peut dire le montant attribué à chaque personne. Il semblerait d'après l'agent comptable que des agents auraient déjà reçu une prime au sein de leur service pour l'année 2011 sous forme d'heures complémentaires.

Les payes de décembre et janvier étant bouclées, il ne sera pas possible de verser cette prime avant février.

Nous trouvons inadmissible que des décisions soient prises en dehors de toute instance et que cette question n'ait pas été traitée de manière transparente.

Malgré une issue favorable, nous regrettons que le versement de cette prime ne soit effectif qu'en février 2012.

Une nouvelle fois il aura fallu engager une épreuve de force pour obtenir ce qui est légitime. Nous continuerons notre lutte pour obtenir l'égalité de traitement de tous les agents, **et également pour que l'application de la loi de résorption de la précarité dans la fonction publique soit respectée dans le futur établissement.**

Pour nous la CGT c'est NON !!!

Mardi 6 décembre s'est tenue la dernière réunion de l'assemblée constitutive provisoire réunissant les membres des 3 conseils d'administration des universités d'Aix-Marseille. Cette ACP était présidée par le recteur et en présence des 3 présidents.

L'ordre du jour de celle-ci concernait le budget primitif de l'université unique et le vote de celui-ci.

Suite à la présentation du budget le débat a été ouvert. La CGT a lu la déclaration ci-après.

« L'insuffisante compensation des transferts de charges opérés par l'État vers les universités, a notamment conduit huit établissements à présenter un budget en déséquilibre pour la deuxième année consécutive. Contrairement à ce que prétend le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette situation préoccupante ne peut être imputée uniquement à des problèmes de gestion interne au sein de ces établissements, mais c'est bien un écrêtement des dotations de fonctionnement et une compensation insuffisante des charges transférées par l'État qui en sont la cause. Plus de quatre ans après l'adoption de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et aux responsabilités des universités, dite loi « LRU », force est de constater que le compte n'y est pas : les engagements présidentiels de progression des moyens de l'enseignement supérieur ne seront pas tenus cette année, et la désillusion au sein de la communauté universitaire est palpable. À l'État désormais d'assumer ses « responsabilités ».

À la faiblesse des dotations de fonctionnement des universités, s'ajoutent un transfert insuffisant de la masse salariale ainsi qu'une compensation non intégrale du glissement vieillesse-technicité (GVT) qui risquent de contraindre les établissements à geler des postes afin d'assurer la rémunération de leurs personnels. Pour cette année encore aucune création d'emploi n'est prévue.

La note de présentation du projet de budget primitif 2012 de l'université d'Aix-Marseille, précise certaines choses.

Il est écrit : « le projet de budget d'Aix Marseille Université (AMU) a pour objet d'assurer techniquement la transition entre les exercices 2011 et 2012, tout en laissant à la gouvernance de ce nouvel établissement, le soin de réaliser les arbitrages politiques qu'elle souhaitera adopter après quelques mois. »

Comment pouvons-nous être sereins à cette lecture, quand la seule majorité décidera des arbitrages politiques. entendra-t-elle la détresse de la communauté universitaire ou mettra-t-elle en place la philosophie libérale et entrepreneuriale déjà définie. Comment sera envisagé la situation de nos collègues enseignants et biatss ? Titulaires et contractuels ?

«Le budget 2012 a donc été construit en retenant une hypothèse prudentielle d'un maintien des dotations 2011 des crédits attribués par le modèle d'allocation des moyens SYMPA et des crédits du contrat quadriennal. »

À la lecture de cette hypothèse le budget du fonctionnement nous semble mis à mal. La mise en oeuvre de la fongibilité asymétrique permettra peut-être le fonctionnement mais imposera des coupes sombres.

« L'analyse comparative appliquée à un budget exécuté 2010 et deux budgets prévisionnels, 2011 et 2012, révèle une prévision des ressources propres en diminution. Cette diminution est compensée pour partie en affichage par les crédits obtenus dans le cadre des Labex. Ainsi l'augmentation des subventions d'investissement 2012 masque artificiellement la baisse des « vraies » ressources propres de l'Établissement que sont la taxe d'apprentissage et la Formation continue. »

Ces ressources propres sont abondées par des crédits des LABEX. Il s'agit pour nous d'un détournement fort des crédits LABEX et par la suite une recherche permanente pour abonder les ressources propres.

Pour nous, en conclusion : Les arbitrages du futur budget seront laissés aux seuls politiques de l'université dans un contexte national auquel n'échappe pas l'AMU. Ce budget ne permet pas un fonctionnement serein dès aujourd'hui.

Le nombre d'emplois d'état reste constant, le recours à la contractualisation reste à envisager au plus haut point ainsi qu'une politique d'externalisation grandissante.

Dans la future politique budgétaire la place laissée à la formation des personnels, à l'hygiène et la sécurité, aux conditions de travail, à l'action sociale, nous paraît secondaire.

Voter ce budget revient à donner un chèque en blanc à la future direction, nous nous y refusons. »

Suite aux débats le vote a été scindé en plusieurs parties. Un vote sur la structure du budget, un sur le plafond d'emplois, un sur le fonctionnement, un sur les investissements, un sur le budget global, un sur les fondations.

Pour la plupart des votes il y a eu :

- 12 voix contre (CGT, FSU-SNASUB, étudiants)
- 8 voix d'abstentions (FSU-SNESUP)
- 54 voix pour (administration, UNSA)

Le seul vote qui a recueilli 20 voix contre concerne le vote sur les fondations.

Le budget primitif a été voté.



La lecture des votes fait clairement apparaître des différences notables au sein d'une même organisation (FSU SNASUB et SNESUP), quant au syndicat maison (UNSA), il se retrouve au côté de la direction pour voter ce budget.

Nous serons force de proposition et de concertation avec l'ensemble des personnels pour conserver nos acquis, défendre un service public d'enseignement supérieur et de recherche avec comme préoccupation première : remettre l'humain au coeur du travail.

●●●●●●●●●●

LA CEGETE

Publication SUAM CGT
Reproduction interdite sans autorisation

DECLARATION DE LA CGT AU CA DU 3 JANVIER 2012 DE L'UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE

La philosophie libérale qui guide l'université d'Aix-Marseille n'est pas la nôtre.

La prétendue « autonomie des universités » consacrée par la LRU et les RCE n'a trompé que ceux qui pensaient tirer bénéfice d'une université enfin managée comme le privé et maîtresse de son budget.

La course à « l'excellence » (et surtout aux budgets reliés) a poussé nos universités d'Aix Marseille à fusionner. Rappelons que la France se trouve au 26e rang sur 32 pays pour la part du budget civil consacré à l'enseignement et à la recherche - c'est l'OCDE elle-même qui le constate.

Notre vision du service public et de l'enseignement supérieur en est diamétralement opposée.

La mise en place d'un mastodonte (50 000 étudiants ; 8 000 personnels (chiffres fournis par le rectorat lors des élections) n'est pas pour nous gage d'amélioration en matière de formation, ni même d'amélioration des conditions de travail ou de perspective de carrière pour les agents. Noyés dans un établissement de près de 60 000 personnes (et qui a vocation à s'élargir toujours plus) nous allons perdre tous les avantages d'un établissement « à échelle humaine ».

Cette restructuration des universités, dont vous avez été le fer de lance M. le candidat Berland, est basée sur la concentration, la mutualisation et donc des réorganisations, dont certaines ont déjà pris effet. Elle est source de suppressions de postes pour les contractuels de catégorie B et C essentiellement. Elle implique aussi des redéploiements de postes de titulaires (repyramidage) et l'externalisation massive des missions. La mobilité (loi récente sur la mobilité) sera un des moyens employés dans cette restructuration. La création de trois niveaux de structures (services centraux et « Gouvernance », niveau intermédiaire des campus, niveau des composantes) rappelle la structure des grandes entreprises au service du capital, elle éloigne les salariés des centres de décision.

Le personnel est un consommable, une variable d'ajustement. La « Gouvernance » du niveau central décidera unilatéralement de ce qui est bon ou moins bon pour l'université ; dans un souci de performance et « d'excellence », elle appliquera stricto sensu la loi, tout en répondant au lobbying du milieu économique c'est-à-dire du MEDEF.

Aujourd'hui la priorité est de mettre l'humain au cœur du travail, or cette politique exclut le-la salarié(e). Les prési-

dents de nos universités sont complices de cette démarche d'exclusion et vous y avez participé.

Quels que soient les choix qui seront faits, il est absolument essentiel que la démocratie soit au cœur des futures structures. Les personnels devront être associés à tous les niveaux des processus qui y mèneront.

Nous rappelons l'importance du social dans le développement durable. C'est ainsi qu'au niveau confédéral, la CGT développe le concept de Développement Humain Durable : ne faisons pas une Société sans l'Homme.

La CGT milite pour moderniser et adapter notre système d'enseignement supérieur et de recherche aux nouvelles exigences liées à l'évolution des réalités sociales et à l'essor des sciences et des nouvelles technologies. Pour nous, cette modernisation ne peut s'accommoder d'une conception centraliste et compétitive qui organise la concurrence entre les individus, les sites universitaires, les opérateurs de recherche, les territoires. Une telle démarche restreint l'avancée du front des connaissances et entrave leur diffusion ; elle éloigne la masse des citoyens des enjeux de l'université et de la recherche, des choix scientifiques et technologiques ; elle accroît les inégali-

tés sociales, territoriales, culturelles. Nous luttons pour le retour à des budgets d'État, pour une gestion nationale des salaires et carrières des personnels, pour l'abandon de la RGPP et le gel ou suppression de postes, pour la défense inconditionnelle du recrutement sur statut de fonctionnaire d'État et la reconnaissance de formations nationales.

Il y a tout lieu d'investir dans l'enseignement supérieur et la recherche bien au delà de ce qui est fait aujourd'hui dans le budget de l'état 2012 et dans une conception différente garantissant l'égalité d'accès et un aménagement harmonieux du territoire, une conception favorisant les convergences, le partage, les coopérations stimulantes.

Chaque fois que nous le pourrons, et comme nous l'avons fait par le passé, nous favoriserons l'unité syndicale pour faire aboutir nos revendications sur les dossiers clés.

Pour ces raisons, la CGT se prononce pour un candidat, M. Provansal, qui ouvre des perspectives pour la construction d'un front syndical, engagé dans la défense d'un service public destiné à tous et pas à une élite et enfin pour remettre l'humain au cœur de nos préoccupations.

Syndicat Ferc sup CGT

Résultats des élections :

M. BERLAND : 16 Voix (Liste SPRINT, UNSA, MET, INTERASSO)
M. PROVANSAL : 6 Voix (FSU, CGT, UNEF)

Mobilisation interprofessionnelle le 18 janvier 2012

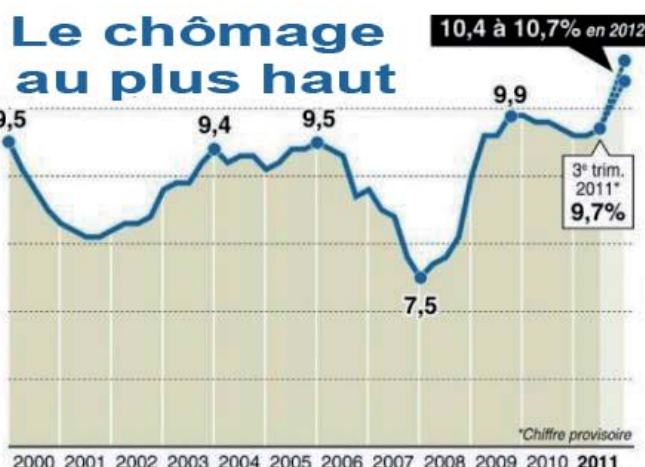
Sommet sur l'emploi le 18 janvier 2012

La CGT propose une mobilisation interprofessionnelle

Le Président de la République convoque le 18 janvier un sommet social sur l'emploi. Sans doute conscient des effets très négatifs des chiffres du chômage et de la précarité sur le comportement des électeurs, Nicolas Sarkozy redécouvre subitement les vertus du « dialogue social ».

Quelques semaines après avoir conclu avec Angela Merkel un accord européen accentuant l'austérité et la régression sociale pour tous les salariés en Europe, il est fort probable qu'une nouvelle offensive contre les droits sociaux soit à l'ordre du jour. Les organisations patronales s'organisent en conséquence. Loin de tirer les vrais enseignements sur les origines de la crise, elles ambitionnent d'en tirer parti pour obtenir la remise en cause des principes fondamentaux du droit social. Ainsi gouvernement et patronat s'entendent pour viser :

- les bases du financement de la Sécurité sociale ;
- davantage de flexibilité dans les horaires de travail ;
- des mesures fiscales et financières pour alléger le « coût du travail » (suppression des prestations familiales, du versement transport à la charge des entreprises et exonérations des cotisations sur salaires jusqu'à 3 fois le Smic) ;
- une hausse de la CSG, de la TVA ;
- assouplissement de certaines règles en matière d'hygiène et de sécurité ;
- la baisse des salaires, en proposant des accords « maintien d'emploi si baisse de salaire ».



Pour la CGT ce serait donnant/perdant pour les salariés.

La CGT considère indispensable de poursuivre l'information et la mobilisation des salariés pour la satisfaction de leurs revendications, notamment sur les salaires et l'emploi.

Elle appelle l'ensemble des organisations de la CGT, ses militants, à prendre des initiatives et des dispositions pour faire du 18 janvier prochain, jour du sommet à l'Élysée, une journée de mobilisation interprofessionnelle.

Face au chantage sur les droits sociaux, la CGT réaffirme ses dix exigences pour une autre répartition des richesses créées :

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux, faire respecter l'égalité salariale femmes/hommes.
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises.
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
4. Supprimer des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
5. Stopper les suppressions d'emplois.
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
7. Réformer la fiscalité en profondeur.
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

**MANIFESTATION A MARSEILLE
RENDEZ-VOUS 10 H 30 - VIEUX PORT**

Vos élu-e-s CGT aux 3 conseils de l'université

Pour le CA

Bernard BOURSON

TCH / I'UT d'Aix en Provence

Pour le CS

Collège E

Magali TORRES

ASI / CNRS Luminy

Collège F

Pierre CAUVIN

ATRF / UFR SVTE ST Charles

Pour le CEVU

Brigitte BAPSOLLES

ADJA AENES / STAPS Luminy

**Osez la CGT !
Syndiquez vous !**

04.13.55.11.66

04.91.32.43.60

<http://www.cgt-universite-de-provence.fr/>